

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 3 octobre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 21 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 23 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 21 représentants 36 voix

Délibération n° BS-2022/44

Objet : Campagne de communication « La Montagne... Respect »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle
GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
WOLFF Corine	
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre	PICARD Christian
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
Eric SANDRAZ à BERANGER Nathalie	CLOUZEAU Dominique à BREYTON Stéphanie
	EYMERY Clémentine
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline à WOLFF Corine	
GERIN Anne à GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	BELLINGHERY Éric
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
Bâabâa Jimmy à BONNARDON Pierre	MILLET Régine à MOREL Véronique
HABFAST Claus	PICHON-MARTIN Bertrand à ESCARON Dominique
	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine

Votants (en voix) : 36
 Exprimés (en voix): 36
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Campagne de communication
 « La Montagne... Respect »**

Les alpages de Chartreuse subissent une fréquentation touristique croissante. Ainsi, des conflits arrivent régulièrement entre les différents acteurs utilisateurs de ces zones d'alpages : randonneurs, bergers/éleveurs... C'est pourquoi un projet de coopération LEADER entre la communauté d'agglomération de la Montagne basque, le PNR du Massif des Bauges et le PNR de Chartreuse a vu le jour fin 2019.

A l'écoute des acteurs pastoraux de leur territoire, les trois partenaires ont défini une stratégie de communication afin de réaffirmer la légitimité et les effets positifs de l'activité pastorale, et de sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter.

PRINCIPALES ACTIONS POUR 2022-2023

Le projet consiste à mettre en œuvre la stratégie de communication et de sensibilisation au respect du pastoralisme. Pour cela le Parc de Chartreuse souhaite élaborer une campagne de communication, réaliser différents outils de communication, et diffuser les messages :

- Diffusion de spots radio ;
- Impression de cartes postales et d'affiches, à diffuser dans les offices de tourisme, acteurs touristiques et réseaux de transports en commun ;
- Diffusion des messages auprès de la presse, sur les sites web outdoor, sur les réseaux sociaux ;
- Création d'un visuel sur la thématique du bivouac et des feux.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Campagne année 1	13 157, 66 €	Région (40%)	8 169,09 €
		FEADER (40%)	8 169,09 €
Campagne année 2	7 265,06 €	Autofinancement Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse	2 000,00 €
		Autofinancement Parc	2 084,54 €
Total	20 422, 72 €	Total	20 422, 72 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter la subvention du FEADER et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,***
- ***D'autoriser le président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 3 octobre 2022,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

